

Guide pour la mise en place de la TVA 2024

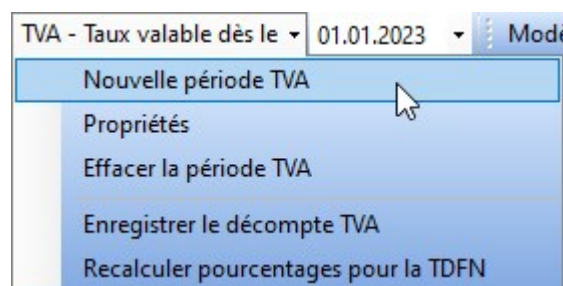
Quels sont les nouveautés

Dès le 1^{er} janvier 2024 les taux d'impôt TVA seront relevés comme suit :

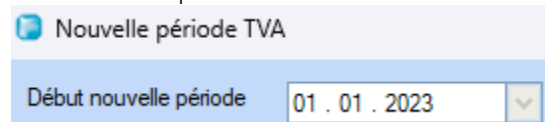
	Jusqu'au 31 décembre 2023	Nouveau dès le 1 ^{er} janvier 2024
Taux normal	7,7%	8,1%
Taux réduit	2,5%	2,6%
Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement	3,7%	3,8%

Il est possible de déclarer avec les nouveaux taux de TVA auprès de l'AFC, dans le décompte de TVA du 3ème trimestre 2023, du 2ème semestre 2023 et du décompte mensuel de juillet 2023.

Créer une nouvelle période TVA



Grâce à ce bouton vous ouvrez une nouvelle période TVA. Dans la fenêtre qui s'ouvre, vous pouvez choisir le début de la période. Nous devons actuellement créer une période pour l'année 2023.



Vous pouvez maintenant modifier le taux pour les codes se finissant par *Spec*. Ces codes définissent les taux spéciaux durant l'année 2023.

Nouvelle période TVA

Début nouvelle période
01 . 01 . 2023

TVA
Groupes TVA
Reports

Actif	Code	Description	Compte	Incl.	Préalable	Pourcent	Partie
Cliquez ici pour créer une nouvelle donnée							
☒	Cip	Corrections de l'impôt préalable: doub...	1171	☒	☒	0.0000	100.00
☒	CPH	Propre consommation de marchandis...	1171	☒	☒	3.7000	100.00
☒	CPN	Propre consommation de marchandis...	1171	☒	☒	7.7000	100.00
☒	CPR	Propre consommation de marchandis...	1171	☒	☒	2.5000	100.00
☒	Deg	Dégrèvement ultérieur de l'impôt préa...	1171	☒	☒	0.0000	100.00
☒	Don	Les dons, les dividendes, les dédomm...	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☒	Ex	Exportation de prestations	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☒	Exp	Livraisons pour l'exportation avec pre...	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☒	libre	Chiffre d'affaires exclues du champ de...	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☐	Mot	Umsatzsteuer auf dem Ankaufswert v...		☒	☐	0.0000	100.00
☒	PET	Déclaration pour l'acquisition de prest...	2200	☒	☐	7.7000	100.00
☒	PETSpec	Déclaration pour l'acquisition de prest...	2200	☒	☐	8.1000	100.00
☒	Pih	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	3.7000	100.00
☒	PihSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	3.8000	100.00
☒	Pin	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	7.7000	100.00
☒	PinSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	8.1000	100.00
☒	Pir	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	2.5000	100.00
☒	PirSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1171	☒	☒	2.6000	100.00
☒	Pmh	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	3.7000	100.00
☒	PmhSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	3.8000	100.00
☒	Pmn	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	7.7000	100.00
☒	PmnSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	8.1000	100.00
☒	Pmr	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	2.5000	100.00
☒	PmrSpec	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	2.6000	100.00
☒	Pni	Prestations non imposables sans Opti...	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☒	PniOn	Prestations non imposables avec Opti...	2200	☒	☐	7.7000	100.00
☒	PniOr	Prestations non imposables avec Opti...	2200	☒	☐	2.5000	100.00
☒	Pror	Impôt préalable déductible grevant les...	1170	☒	☒	2.5000	102.50
☒	Rabh	Diminution de la contre-prestation (hôt...	2200	☒	☐	3.7000	100.00
☒	Rabn	Diminution de la contre-prestation (no...	2200	☒	☐	7.7000	100.00
☒	Rabr	Diminution de la contre-prestation (ré...	2200	☒	☐	2.5000	100.00
☒	Rdip	Réductions de la déduction de l'impôt...	1171	☒	☒	0.0000	100.00
☒	Sub	Subventions, taxes de séjour et simila...	2200	☒	☐	0.0000	100.00
☒	TVAh	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	3.7000	100.00
☒	TVAhSpec	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	3.8000	100.00
☒	TVAh	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	7.7000	100.00
☒	TVAhSpec	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	8.1000	100.00
☒	TVAh	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	2.5000	100.00
☒	TVAhSpec	Chiffre d'affaires de livraisons et prest...	2200	☒	☐	2.6000	100.00
☐	VSSn	Vorst. auf Invest. u. übr. Betriebsaufw...		☒	☐	0.0000	100.00
☐	VSSr	Vorst. auf Invest. u. übr. Betriebsaufw...		☒	☐	0.0000	100.00

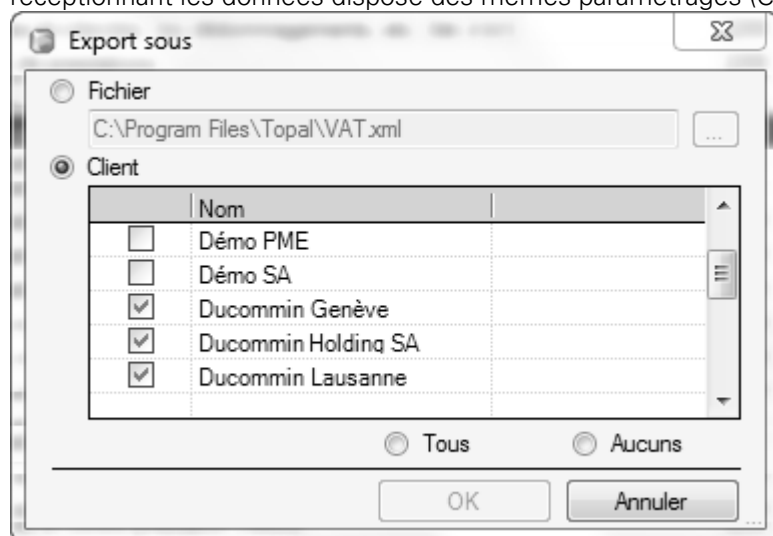
Enregistrer
Annuler

Contrôler la répartition sur le décompte TVA

Contrôler la répartition des codes TVA par rapport au chiffre du décompte TVA.

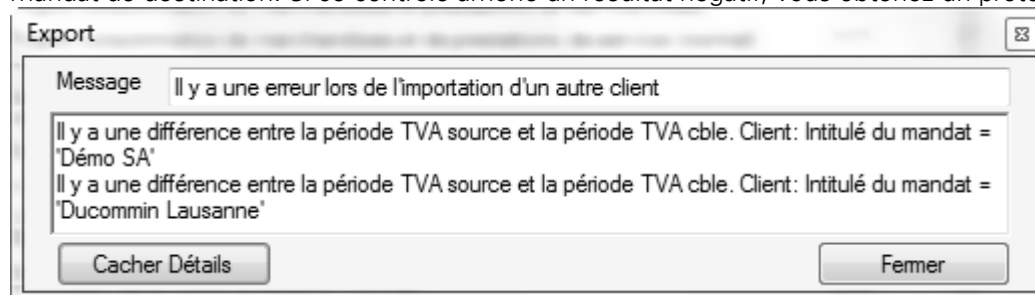
Dois-je faire ces modifications pour tous les mandats individuellement ?

Non, dans la table « Liste des codes TVA » dans les « Données de base », vous pouvez grâce à un clic droit, exporter les périodes TVA dans d'autres mandats mais cela uniquement tant que le mandat réceptionnant les données dispose des mêmes paramétrages (Codes, Comptes, etc.)



Il vous faut simplement activer la case à côté des mandats dans lesquels vous désirez exporter les paramètres TVA.

Topal effectue en premier un contrôle afin de voir si la période est la même entre le mandat source et le mandat de destination. Si ce contrôle amène un résultat négatif, vous obtenez un protocole d'erreur



Relancez dans ce cas l'exportation et activez uniquement les mandats qui ne sont pas listés dans le protocole.

Que se passe-t-il lors de la création d'un nouveau mandat ?

Si vous utilisez un mandat comme modèle qui a déjà les nouveaux paramètres, ceux-ci seront copiés. Le nouveau modèle PME que nous livrons avec la version 11, ces paramètres sont mis en place. De ce fait, les nouveaux mandats créés avec le mandat PME sont ouverts avec les paramètres 2024 de la TVA.